

Politique de base pour les fournisseurs

L'établissement et le maintien d'une chaîne d'approvisionnement responsable nécessitent la coopération d'entreprises partenaires. Le Groupe NAGASE s'efforce d'être un groupe d'entreprises qui peut apporter une solution aux problèmes sociaux à traiter par l'ensemble de la chaîne de valeur. Par conséquent, nos fournisseurs sont invités à mettre en pratique la politique de base suivante. En cas de violation, nous vous demanderons d'apporter des améliorations en fixant un délai, et s'il n'y a pas d'amélioration, nous prendrons des mesures telles que la réévaluation de la transaction. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

1. Conformité juridique et assurance qualité

Respecter les lois et règlements applicables dans les pays et régions où sont menées les activités commerciales.

Fournir des produits et des services sûrs et de haute qualité.

2. Protection des droits de l'homme des employés

Interdire toute forme de traitement discriminatoire et éliminer les violations des droits de l'homme telles que le travail forcé et le travail des enfants.

Soutenir la liberté d'association et le droit à la négociation collective, et établir de bonnes relations entre les travailleurs et les employeurs.

Fournir des conditions de travail sûres et garantir la sécurité et la santé en éliminant les heures de travail excessives.

3. Prise en compte de l'environnement mondial

Prendre des mesures contre le changement climatique en favorisant le contrôle des émissions de gaz à effet de serre et la réduction de la consommation d'énergie.

Préserver l'environnement mondial et prévenir la pollution en encourageant la réduction des déchets et le recyclage des ressources.

Préserver les ressources en eau en promouvant une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau.

Reconnaître l'importance de la biodiversité et préserver l'écosystème naturel.